



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le mardi 8 janvier 2019, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 décembre 2018;
3. Adoption des minutes des séances extraordinaires du 17 décembre 2018;
4. Adoption des comptes du mois;
5. Correspondance;

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6. Salaires pour l'année 2019;
7. Résolution fixant le tarif au kilomètre lors de déplacement;
8. Cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec;
9. Formation pour la directrice générale;
10. Nomination d'un(e) maire(sse) suppléant(e);
11. Formation des comités consultatifs municipaux;
12. Représentant municipal pour le conseil de la MRC des Appalaches;
13. Adhésion 2019 à la FQM;
14. Adhésion 2019 à Québec municipal;
15. Adhésion à Grobec;

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16. Adoption du budget 2019 du service incendie;
17. Paiement final 2018 pour le service incendie;
18. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2019;

#### **TRANSPORT**

19. Engagement de l'inspecteur en voirie;
20. Achat d'un camion;
21. Utilisation du fonds de roulement pour l'achat du camion municipal;
22. Déneigement des chemins publics pour les acériculteurs;

#### **LOISIRS ET CULTURE**

23. Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs;
24. Activités de mise en valeur de la rivière Osgood;
25. Permis pour vente d'alcool pour le comité des loisirs;
26. Remboursement de 50% des frais d'inscription pour les cours offerts dans la municipalité de Kinnear's Mills pour 2019
27. Héritage Kinnear's Mills;



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**DIVERS**

28. Transport adapté.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**2019-002 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

**2019-003 ADOPTION DES MINUTES DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 DÉCEMBRE 2018**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal des séances extraordinaires du 17 décembre 2018 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

**2019-004 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	9 913,15
C0007038	Domaine Custeau (vergers)	1 740,54
C0007039	Lise Gourdes (vergers)	730,00
C0007040	Kathy Létourneau (vergers)	48,00
C0007041	Petite caisse	294,30
C0007042	Marc Prévost	308,00
C0007043	Richard Bisson	21 129,08
C0007044	Chantal Bolduc (voirie)	258,00
C0007045	Ferme Normaline Inc.	1 873,22
C0007046	Dominic Desbiens	2 604,05
C0007047	Robert Sanfaçon	1 443,24

C0007048	Lorraine Côté	1 440,96
C0007049	Paule Gagné (vergers) (balance 2018)	915,79
C0007050	Petite caisse	170,75
C0007051	Régie Intermunicipale de la région Thetford	711,25
C0007052	Héritage Kinnear's Mills	1 352,40
C0007053	Fonds d'information sur le territoire	16,00
C0007054	Gagnon équipements	45,84
C0007055	Ferme Marc Prévost enr.	1 322,21
C0007056	Danielle Blanchet	44,40
C0007057	Energie Sonic Inc.	769,95
C0007058	La Croisée	100,00
C0007059	Fontaine Shuffleboard	2 584,64
C0007060	Lucien Trépanier	56,75
C0007063	Agence du revenu du Canada DAS	1 065,31
C0007064	Ministère du revenu DAS	2 610,88
C0007065	Caisse Desjardins région de Thetford	379,80
C0007066	Joanie Routhier	15,90
C0007067	MRC des Appalaches	33,09
C0007068	Xerox Canada Ltée	725,17
P18000117	SNC-Lavalin inc.	641,68
P18000118	Jacinthe Bélanger	262,50
P18000119	Services Sanitaires Denis Fortier	2 148,68
P18000120	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P18000121	Numérique technologies	64,68
P18000122	Rona Inc.	269,92
P18000123	C. Jacques électrique inc.	396,49
P18000124	Vivaco groupe coopératif	85,71
P18000125	SNC-Lavalin inc.	472,03
P18000126	Jacinthe Bélanger	262,50
P18000127	Mégaburo	169,65
L1800023	Hydro Québec	366,20
L1800024	Bell Canada	416,16
	<b>TOTAL</b>	<b>60 327,80</b>

### **CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **2019-005 SALAIRES POUR L'ANNÉE 2019**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un document explicatif des salaires soit disponible à la municipalité pour consultation.

#### **2019-006 RÉOLUTION FIXANT LE TARIF AU KILOMÈTRE LORS DE DÉPLACEMENT**

Proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le tarif pour les déplacements soit fixé à 0,43 \$ du kilomètre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**2019-007 COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 463 \$ plus taxes afin de payer les frais de cotisation, pour 2019, de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

**2019-008 FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation de l'ADMQ « Protection de l'environnement et conservation des milieux humides : nouvelles obligations et manières de faire » le 13 février 2019 à St-Ferdinand. Les frais d'inscription de 316 \$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

**2019-009 NOMINATION D'UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)**

Il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Michel Breton et résolu que M. Richard Dubois, soit nommé maire suppléant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 avril 2019 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

**2019-010 FORMATION DES COMITÉS CONSULTATIFS MUNICIPAUX**

Étant donné qu'en vertu de l'article 82 du *Code municipal* un conseil peut former des comités ayant le pouvoir d'examiner toute question, il est résolu à l'unanimité des conseillers que, durant la période s'étendant de janvier à décembre 2019, ceux-ci se partagent comme suit les responsabilités relatives aux différents comités consultatifs de la municipalité :

1. Michelle Pageau	Embellissement, loisirs, parc et comité famille
2. Roger Gosselin	Incendie, sécurité civile et voirie
3. Michel Breton	Voirie, coordination, communications, aménagement et urbanisme
4. Richard Dubois	Incendie et sécurité civile, coordination, communications, aménagement et urbanisme.
5. James Allan	Culture et patrimoine, comité de dérogation
6. Carl Dubois	Embellissement, loisirs, parc et comité famille

Les personnes désignées pour recevoir les plaintes concernant l'entretien hivernal des chemins sont M. Michel Breton (418 424-3002) et M. Roger Gosselin (418 332-0825).

**2019-011 REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LE CONSEIL DE LA MRC DES APPALACHES**

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu :

**QUE** Monsieur Carl Dubois soit nommé représentant municipal pour le conseil de la MRC des Appalaches pour l'année 2019.

**2019-012 ADHÉSION 2019 À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills adhère à la FQM au coût de 1 091,09 \$ pour 2019.

**2019-013 ADHÉSION 2019 À QUÉBEC MUNICIPAL**

Proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills adhère à Québec municipal au coût de 164,18 \$ pour 2019.

**2019-014 ADHÉSION À GROBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2019 au montant de 75 \$.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2019-015 ADOPTION DU BUDGET DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE INCENDIE 2019**

Proposé par M. James Allan et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget du service incendie au montant total de 189 062 \$ soit adopté et que les quotes-parts respectives des trois municipalités soient appliquées, et que des frais d'administration de 2% soient versés à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds en fonction des quotes-parts.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de St-Pierre-de-Broughton.

**2019-016 FACTURATION POUR LE PAIEMENT FINAL 2018 DU SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie.

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture pour le paiement final de 2018.

Monsieur Roger Gosselin se retire de son siège à 20 h 25.

**2019-017 ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2019**

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2019 au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**QUE** M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** MM. Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** MM. Éloi Mercier (aide aux pratiques) et Daniel Nadeau (aide au DSI) soient engagés au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** les salaires horaires du directeur du service incendie et ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autre que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire<sup>2</sup> horaire fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0,45 \$ / km.

**QUE** copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

<sup>2</sup> Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Monsieur Roger Gosselin reprend son siège à 20 h 26.

**TRANSPORT**

**2019-018**

**ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE**

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Marc Prévost soit engagé au poste d'inspecteur en voirie pour l'année 2019.

**2019-019**

**ACHAT D'UN CAMION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX**

**Attendu que** le conseil municipal convient qu'il est nécessaire d'avoir un camion pour répondre prioritairement aux besoins de la voirie;

Attendu que le camion servira également aux déplacements municipaux;

Attendu que le conseil a étudié quatre propositions reçues.

Il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un camion GM, modèle 2019 Chevrolet Silverado 2500 HD WT cabine double 4RM 158,1 po au montant de 38 850 \$ plus taxes et ce selon la soumission datée du 17 décembre 2018.

Il est également résolu de faire identifier le camion au nom de la municipalité de Kinnear's Mills et de faire installer une flèche de sécurité.

**2019-020**

**UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT DU CAMION MUNICIPAL**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser le fonds de roulement pour l'achat du camion municipal tel que stipulé au règlement numéro 275.

Le remboursement du fonds de roulement sera effectué en février 2020.



**2019-021 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PUBLICS POUR LES ACÉRICULTEURS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que les demandes pour l'ouverture des chemins publics pour les acériculteurs seront étudiées cas par cas puisque tous les rangs ne sont pas accessibles à l'entrepreneur faisant le déneigement dans la municipalité et qu'une décision sera prise quant à l'ouverture desdits chemins. Toutefois cette résolution ne remet pas en cause l'ouverture une fois par année par un bélier mécanique des chemins pour faciliter l'accès aux cabanes à sucre. Cette résolution ne vaut que pour l'année 2019.

**LOISIRS ET CULTURE**

**2019-022 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la Fédération des chasseurs et pêcheurs et de payer la cotisation pour l'année 2019 au montant de 150 \$.

**2019-023 ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE OSGOOD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Claudette Perreault responsable des activités prévues en ce qui concerne la mise en valeur et les activités de pêche dans la rivière Osgood et d'autoriser celle-ci à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions requises pour ces activités.

**2019-024 PERMIS DE VENTE D'ALCOOL POUR LE COMITÉ DES LOISIRS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité des Loisirs à vendre des boissons alcoolisées à consommer uniquement sur le terrain de jeux municipal lors de la fête d'hiver, soit le 16 février 2019.

**2019-025 REMBOUSEMENT DE 50% DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES COURS OFFERTS DANS LA MUNICIPALITÉ ET AUX CITOYENS DE KINNEAR'S MILLS POUR 2019**

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. James Allan et résolu d'autoriser le remboursement de 50% des frais d'inscription des citoyens de Kinnear's Mills pour les cours et activités offerts à Kinnear's Mills pour 2019.

**2019-026 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la moitié des frais d'assurances pour l'année 2019 au montant de 408,50 \$ pour le soutien de l'église Anglicane.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

**2019-027 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.**



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

Il a été résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2019 au montant de 205,40 \$ par usager, soit pour un nombre de 2 usagers pour une contribution totale de 410,80 \$.

Que les prévisions budgétaires 2019 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

**2019-028 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21 h 27.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon  
Maire

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière